

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01063

Numéro SIREN : 479 391 039

Nom ou dénomination : FINANCIERE ABITBOL ET ENFANTS

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/019632

2310698



Greffes du Tribunal de Commerce de Toulouse - place de la Bourse BP 7016
31068 TOULOUSE Cedex 7
Tél : 05 61 11 02 00



BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2018 (12 mois)			31/12/2017 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains	141 080		141 080	
Constructions	1 088 010	462 683	625 326	62 379
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	288 386	286 020	2 367	4 380
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	7 017 570		7 017 570	8 829 049
Créances rattachées à des participations	1 958 271		1 958 271	2 696 202
Autres titres immobilisés	500 000		500 000	
Prêts	10 000		10 000	
Autres immobilisations financières	33 889		33 889	33 110
ACTIF IMMOBILISE	11 037 206	748 703	10 288 503	11 625 120
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	850 855		850 855	1 090 038
Fournisseurs débiteurs	17		17	373
Personnel	359		359	346
Organismes sociaux	3 600		3 600	630
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 026		12 026	16 828
Autres	23 718		23 718	2 500
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	4 603		4 603	4 860
Disponibilités	7 324 763		7 324 763	4 544 699
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	32 041		32 041	19 532
ACTIF CIRCULANT	8 251 982		8 251 982	5 679 806
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 289 188	748 703	18 540 485	17 304 925



BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (12 mois)
Capital social ou individuel	2 936 860	2 936 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	293 686	293 686
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 317 883	3 517 883
Report à nouveau	1 570 883	1 514 235
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 645 069	856 648
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	9 214	25 652
CAPITAUX PROPRES	10 773 595	9 144 964
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 173 367	2 433 903
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses	94 223	92 595
Associés	5 142 798	5 123 808
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 975	13 340
Personnel	19 985	6 089
Organismes sociaux	43 657	30 401
Etat, impôts sur les bénéfices	248	71 182
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	142 692	183 030
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	7 394	9 265
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		85 864
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	90 551	110 484
DETTES	7 766 890	8 159 961
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	18 540 485	17 304 925



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	1 491 374		1 491 374	1 681 476
Chiffres d'affaires Nets	1 491 374		1 491 374	1 681 476
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			1 928	3 722
Autres produits			228	17
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			1 493 530	1 685 216
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			365 325	285 512
Impôts, taxes et versements assimilés			20 659	20 559
Salaires et traitements			213 381	138 052
Charges sociales			95 257	59 531
Dotations aux amortissements sur immobilisations			35 863	9 591
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			310	681
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			730 795	513 927
RESULTAT EXPLOITATION			762 735	1 171 289
Bénéfice attribué ou perte transférée			90 339	
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			194 380	196 857
Produits des autres valeurs mobilières			10 000	
Autres intérêts et produits assimilés			18 855	19 198
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			223 235	216 056
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			118 375	135 803
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			118 375	135 803
RESULTAT FINANCIER			104 861	80 252
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			957 934	1 251 541



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	473 805	202
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 400 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges	18 043	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 891 848	202
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	345	17
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 811 980	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 605	2 000
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 813 930	2 017
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	1 077 917	-1 815
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	390 783	393 078
TOTAL DES PRODUITS	4 698 952	1 901 473
TOTAL DES CHARGES	3 053 883	1 044 825
R E S U L T A T N E T	1 645 069	856 648
Dont Crédit-bail mobilier	10 188	10 188
Dont Crédit-bail immobilier		

FINANCIERE ABITBOL ET ENFANTS

Société par actions simplifiée
au capital de 2 936 860 euros
Siège social : 5 rue de la Balance
31 000 TOULOUSE
479 391 039 RCS TOULOUSE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 18 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le 18 juin

A 12 heures

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre remise en mains propres le 28 mai 2019.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Le Cabinet GRANT THORNTON, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Mr ABITBOL Raphaël préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 293 686 actions, sur les 293 686 actions émises par la Société.

Le président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le rapport du président ;
- le texte des projets de résolutions proposés par le président de l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes de projets de résolutions proposés, les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social 7 jours avant la date de l'assemblée générale, conformément à l'article 24 des statuts et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.



Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport sur l'activité de la Société
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président
- Affectation du résultat ;
- Rémunération du Président pour l'année 2019
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président donne lecture de son rapport et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant 1 645 069 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- | | |
|---|-----------------|
| - Résultat bénéficiaire de l'exercice : | 1 645 069 euros |
|---|-----------------|

AFFECTATION

- | | |
|-------------------|-----------------|
| - Autres Réserves | 1 645 069 euros |
|-------------------|-----------------|

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à 10 773 595 euros.



RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes versés au titre des exercices précédents ont été les suivants :

- Sommes distribués après le 1^o janvier 2005 éligibles ou non à l'abattement :
 - o Exercice 2016 : Néant
 - o Exercice 2015 : Néant
 - o Exercice 2014 : Néant

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité des Associés usufruitiers.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte et avalise le fait que Monsieur ABITBOL a perçu au titre de l'exercice écoulé, une rémunération brute d'un montant 61 212.60 euros pour la période du 1^o janvier 2017 au 31 décembre 2017, au titre de ses fonctions de Président dont des avantages en nature pour un montant de 1 212.60 euros.

Monsieur ABITBOL a eu droit en sus au remboursement de ses frais de déplacements

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

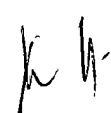
L'Assemblée Générale propose que la rémunération brute de Monsieur ABITBOL pour l'exercice courant du 01 janvier au 31 décembre 2019, soit fixée à un montant maximum de 100 000 euros, au titre de ses fonctions de Président.

Monsieur ABITBOL aura droit en sus au remboursement de ses frais de déplacements

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.



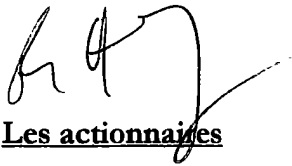
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

(M. ABITBOL Raphaël)



Les actionnaires

M ABITBOL Raphaël



Mlle Jessica ABITBOL



Mme ABITBOL Mercedes



M Laurent ABITBOL



FINANCIERE ABITBOL ET ENFANTS

Société par actions simplifiée
au capital de 2 936 860 euros
Siège social : 5 rue de la Balance
31 300 TOULOUSE
479 391 039 RCS TOULOUSE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 Juin 2019

./.....

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant 1 645 069 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 1 645 069 euros

AFFECTATION

- Autres Réserves 1 645 069 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à 10 773 595 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes versés au titre des exercices précédents ont été les suivants :

- Sommes distribués après le 1^{er} janvier 2005 éligibles ou non à l'abattement :
 - o Exercice 2016 : Néant
 - o Exercice 2015 : Néant
 - o Exercice 2014 : Néant

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité des Associés usufruitiers.

/.....

Pour extrait certifié conforme,
Le 18 juin 2019

M. Raphaël ABITBOL
Président



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

FINANCIERE ABITBOL ET ENFANTS

Société par Actions Simplifiée

au capital de 2 936 860 €

5, Rue de la Balance

31 300 TOULOUSE

Exercice clos le 31 décembre 2018

Grant Thornton

SA d'Expertise comptable et

de Commissariat aux comptes

au capital de 2 297 184 €

inscrite au tableau de l'Ordre de la région

Paris Ile France et membre

de la Compagnie régionale de Versailles

RCS Nanterre 632 013 843

29, rue du Port – CS 20070

92 578 Neuilly-sur Seine Cedex

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Société FINANCIERE ABITBOL ET ENFANTS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société FINANCIERE ABITBOL ET ENFANTS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE ABITBOL ET ENFANTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 3 « Changement de méthode – Correction d'erreur » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les corrections d'erreurs

- La note 3 « Changement de méthode – Correction d'erreur » de l'annexe décrit les corrections d'erreurs intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné la correcte application de ces corrections d'erreurs ainsi que l'information fournie dans la note de l'annexe aux états financiers.
- Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.
- Les titres de participation, dont le montant net au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 7 017 570 €, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 4 « Mode et méthode d'évaluation – Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société décrite dans cette note. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fonde la valeur d'utilité.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

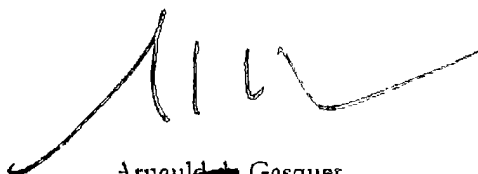
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société² à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 10 juin 2019

Le Commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Arnaud Gasquet
Associé



BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2018 (12 mois)			31/12/2017 (12 mois)
	Brut	Amort. Dépréci.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains	141 080		141 080	
Constructions	1 088 010	462 683	625 326	62 379
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	288 386	286 020	2 367	4 380
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	7 017 570		7 017 570	8 829 049
Créances rattachées à des participations	1 958 271		1 958 271	2 696 202
Autres titres immobilisés	500 000		500 000	
Prêts	10 000		10 000	
Autres immobilisations financières	33 889		33 889	33 110
ACTIF IMMOBILISE	11 037 206	748 703	10 288 503	11 625 120
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	850 855		850 855	1 090 038
Fournisseurs débiteurs	17		17	373
Personnel	359		359	346
Organismes sociaux	3 600		3 600	630
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 026		12 026	16 828
Autres	23 718		23 718	2 500
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	4 603		4 603	4 860
Disponibilités	7 324 763		7 324 763	4 544 699
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	32 041		32 041	19 532
ACTIF CIRCULANT	8 251 982		8 251 982	5 679 806
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	19 289 188	748 703	18 540 485	17 304 925



BILAN PASSIF

	<i>Présenté en Euros</i>	
	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (12 mois)
Capital social ou individuel	2 936 860	2 936 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	293 686	293 686
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 317 883	3 517 883
Report à nouveau	1 570 883	1 514 235
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 645 069	856 648
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	9 214	25 652
CAPITAUX PROPRES	10 773 595	9 144 964
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 173 367	2 433 903
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses	94 223	92 595
Associés	5 142 798	5 123 808
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 975	13 340
Personnel	19 985	6 089
Organismes sociaux	43 657	30 401
Etat, impôts sur les bénéfices	248	71 182
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	142 692	183 030
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	7 394	9 265
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		85 864
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	90 551	110 484
DETTES	7 766 890	8 159 961
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	18 540 485	17 304 925



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	1 491 374		1 491 374	1 681 476
Chiffres d'affaires Nets	1 491 374		1 491 374	1 681 476
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			1 928	3 722
Autres produits			228	17
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			1 493 530	1 685 216
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			365 325	285 512
Impôts, taxes et versements assimilés			20 659	20 559
Salaires et traitements			213 381	138 052
Charges sociales			95 257	59 531
Dotations aux amortissements sur immobilisations			35 863	9 591
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			310	681
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			730 795	513 927
RESULTAT EXPLOITATION			762 735	1 171 289
Bénéfice attribué ou perte transférée			90 339	
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			194 380	196 857
Produits des autres valeurs mobilières			10 000	
Autres intérêts et produits assimilés			18 855	19 198
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			223 235	216 056
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			118 375	135 803
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			118 375	135 803
RESULTAT FINANCIER			104 861	80 252
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			957 934	1 251 541



RUBRIQUES	Présenté en Euros	
	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	473 805	202
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 400 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges	18 043	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 891 848	202
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	345	17
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 811 980	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 605	2 000
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 813 930	2 017
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 077 917	-1 815
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	390 783	393 078
TOTAL DES PRODUITS	4 698 952	1 901 473
TOTAL DES CHARGES	3 053 883	1 044 825
RESULTAT NET	1 645 069	856 648
Dont Crédit-bail mobilier	10 188	10 188
Dont Crédit-bail immobilier		



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- Cession des titres JSR avec réalisation d'une plus-value
- Prise de participation à 50% dans la société Honey 5 Company
- Contrôle fiscal ayant donné lieu à la réévaluation d'un actif, traité comme une correction d'erreur selon les normes comptables.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 3 676 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés

3. CHANGEMENT DE METHODE

L'exercice se caractérise par une correction d'erreur sur exercice antérieur qui se traduit par une réévaluation d'un actif suite à un contrôle fiscal.



Selon l'avis 97-06 de la CNC intégré dans le PCG, la correction d'erreur a été calculée de manière rétrospective car elle porte sur des opérations passées.

Tableau présentant les modifications apportés consécutivement à la correction d'erreur

Actif			
Comptes	Montant avant correction	Correction	Montant après correction
211100 – Terrains	0.00 €	141 079.50 €	141 079.50 €
213110 – Immeuble	101 987.00 €	986 022.80 €	1 088 009.80€
218100 – Installations et agencements	15 113.10 €	246 505.70 €	261 618.80 €
266400 – Parts GIE	1 410 795.00 €	-1 410 794.00 €	1.00 €
281311 – Amortissements immeuble	-39 608 27 €	-384 845.01 €	-424 453.28 €
281810 – Amortissements agencements	-12 735.26 €	-250 885.81 €	-263 621.07 €
296110 – Dépréciation des parts de GIE	-1 410 795.00 €	1 410 795.00 €	0.00 €
Variation totale des postes d'actif	64 756.57 €	737 878.18 €	802 634.75 €
Passif			
444000 – Etat IS	-71 182.00	-266 073.68 €	-337 255.68 €
Variation totale des postes de passif	-71 182.00	-266 073.68 €	-337 255.68 €
Compte de résultat			
772000 – Produits sur exercices antérieurs		471 804.50€	471 804.50 €

Montant positif = solde débiteur

Montant négatif = solde créditeur

4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

En outre, l'entreprise a opté pour l'incorporation au coût d'entrée des immobilisations corporelles et incorporelles des frais d'acquisition d'immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.



✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Il convient de souligner que les frais d'acquisition des titres de participation ont été incorporés au coût d'acquisition des titres en appliquant un amortissement dérogatoire sur 5 ans tel que le préconisent les nouvelles réglementations en vigueur.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode du prix d'achat moyen pondéré.

Afin d'apprécier les éventuelles provisions pour dépréciation des titres immobilisés à la date d'arrêté des comptes, il a été tenu compte de leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Les éléments suivants ont été pris en considération pour cette estimation : capitaux propres, rentabilité et perspectives de rentabilité, perspectives de réalisation.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 11 037 206 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	143 868	1 373 608		1 517 476
Immobilisations financières	12 969 156	1 044 035	4 493 460	9 519 731
TOTAL	13 113 023	2 417 643	4 493 460	11 037 206

Amortissements et dépréciations d'actif 748 703 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	77 109	671 594		748 703
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	1 410 795		1 410 795	
TOTAL	1 487 904	671 594	1 410 795	748 703

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Terrains nus	141 080	0	141 080	Non amortiss.
Immeuble beziers 4 voie dominitienne	1 088 010	462 683	625 326	de 12 à 45 ans
Instal./agenc.divers	261 619	260 599	1 020	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	13 473	13 473	0	5 ans
Mat.bureau & informatique	8 178	6 832	1 347	de 3 à 4 ans
Mobilier	5 116	5 116	0	de 4 à 5 ans
TOTAL	1 517 476	748 703	768 773	



F.A.E (Financière Abitbol et enfants)
Comptes Annuels au 31/12/2018

PAGE 17

Etat des créances = 2 924 776 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 002 160		2 002 160
Actif circulant & charges d'avance	922 616	922 616	
TOTAL	2 924 776	922 616	2 002 160

Produits à recevoir par postes du bilan 127 704 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	29 513
Clients et comptes rattachés	92 400
Autres créances	1 188
Disponibilités	4 603
TOTAL	127 704

Charges constatées d'avance 32 041 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 2 936 860 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	293686	10.00	2 936 860
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	293686	10.00	2 936 860

Variations capitaux propres :

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	2 936 860		5 325 804	856 648	9 119 312
Affectation de résultat			856 648	-856 648	
Dividendes					
Résultat de l'exercice				1 645 069	1 645 069
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N	2 936 860		6 182 452	1 645 069	10 764 381

Provisions = 9 214 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées	25 652	1 605	18 043	9 214
Provisions pour risques & charges				
TOTAL	25 652	1 605	18 043	9 214

Reprise de l'amortissement dérogatoire sur les frais d'acquisition des titres JSR, consécutivement à la cession.



Etat des dettes = 7 766 890 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 173 367	241 568	1 012 256	919 543
Dettes financières diverses	5 237 021	5 142 798	94 223	
Fournisseurs	51 975	51 975		
Dettes fiscales & sociales	213 976	213 976		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	90 551	90 551		
TOTAL	7 766 890	5 740 868	1 106 479	919 543

Charges à payer par postes du bilan = 51 040 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	197
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	12 459
Dettes fiscales & sociales	38 384
Autres dettes	
TOTAL	51 040

Produits constatés d'avance = 90 551 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES AU BILAN

Postes du bilan concernant les entreprises liées

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises liées
Participations	7 017 570
Créances rattachées à des participations	1 978 301
Créances clients et comptes rattachés	650 723
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 013
Emprunts et dettes financières diverses	5 142 798



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires - 1 491 374 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 174 932	78 %
Produits des activités annexes	316 441	21 %
TOTAL	1 491 374	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Charges financières	Produits financiers
Total	118 375	223 235
Dont entreprises liées	74 591	204 380

Honoraires du commissaire aux comptes

Le décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, art 2-9° demande de préciser les honoraires du commissaire aux comptes présents dans le compte de résultat.

Pour l'exercice 2018, les honoraires du commissaire aux comptes comptabilisés en charges se sont élevés à : 5 678 €HT.

Détail des charges et produits exceptionnels

Libellés	Charges	Produits
Pénalités et amendes	345	
Exceptionnel sur opération de gestion		2 000
Cessions d'actifs	1 811 980	2 400 000
Corrections sur exercices antérieurs		471 805
TOTAL	1 812 325	2 873 805



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	4 494 700
Crédit-bail mobilier	10 188
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	4 504 888

- Hypothèque conventionnelle à hauteur de 1 000 000 euros sur prêt Banque Courtois ;
- Hypothèque conventionnelle à hauteur de 2 000 000 euros sur prêt BPI ;
- Caution pour tous engagements auprès de la BNP PARIBAS pour la SAS ZAPA à hauteur de 500 000 euros
- Caution à 50% pour un prêt de 750 000 euros souscrit par la SAS ZAPA
- Caution à hauteur de 50 000 euros sur un contrat de crédit auprès de la Banque Courtois pour SI LANCRY
- Caution à hauteur de 194 700 euros sur un contrat de crédit auprès de la BPI pour SI LANCRY



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 127 704 €

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Int.courus/cre.soc.participation(268800)	19 513
Int.cour/prêts(276840)	10 000
TOTAL	29 513

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(418100)	92 400
TOTAL	92 400

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fourn.rtr.a.obtenir(409800)	1 188
TOTAL	1 188

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Inter.courus/obligations bons valeurs as(508800)	4 603
TOTAL	4 603

Charges constatées d'avance = 32 041 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	32 041
TOTAL	32 041

Charges à payer = 51 040 €



F.A.E (Financière Abitbol et enfants)
Comptes Annuels au 31/12/2018

PAGE 23

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Int courus/emprunts établissts crédit(168840)	197
TOTAL	197

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues(408100)	12 459
TOTAL	12 459

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers congés à payer(428200)	19 985
Org.soc. congés à payer(438200)	8 529
Cap taxe apprentissage(438630)	1 369
Cap formation continue(438640)	1 107
Etat autres charges à payer(448600)	6 324
Cap cet - taxe professionnelle(448610)	1 070
TOTAL	38 384

Produits constatés d'avance - 90 551 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	90 551
TOTAL	90 551



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
FAE TRANSACTIONS	47 500	1 638 381	60.53	2 530 442	2 530 442	0		601 582	123 708	(
JESSICA & LAURENT	1 525	-77 646	95	64 571	64 571	1 050		78 386	6 454	(
ABS INVESTISSEMENT	1 000	-41 690	80	1 220	1 220	78 909		0	-1 176	(
SI FAB	5 000	-158	80	800	800	0		0	-47	(
SI IMMOFA	2 750 000	0	50	2 500	2 500	0		169 188	118 821	(
2I MA		26 318 971	50	1 695 663	1 695 663	1 104 725		4 357 963	7 098 044	(
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
JESSICA & JOYCE	1 538	497 415	49	196 000	196 000	19 600		121 547	45 698	19 600
3 IMD	1 525	106 375	49	127 400	127 400	0		70 117	40 803	19 600
BRIVIR	1 500	256 482	49	88 200	88 200	365		63 272	25 484	19 600
SI VENDOME	1 525	250 420	40	610	610	0		48 710	23 185	16 000
ZAPA DEVELOPPEMENT	5 00	-610 263	50	2 110 540	2 110 540	0	875 000 (2)	405 000	-110 739	(
5 LANCERY	5 000	0	30	1 500	1 500	0	244 700 (1)	508 310	184 372	70 194
5 BOULBONNE	2 000	-22 042	50	9 258	9 258	83 704		88 066	32 603	(
HONEY 5 COMPANY	1000		50	500	500	512 000				
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

- (1) - Caution pour tous engagements auprès de la BNP PARIBAS à hauteur de 500 000 euros
- Caution à 50% pour un prêt de 750 000 euros
- (2) - Caution à hauteur de 50 000 euros sur un contrat de crédit auprès de la Banque Courtois
- Caution à hauteur de 194 700 euros sur un contrat de crédit auprès de la BPI